

La cour de récréation : réguler, stimuler, pacifier... - Bruno Humbeeck - UMon

La cour de récréation est un territoire anthropologique tout à fait particulier qui est généralement envisagé comme un espace de vacance de pouvoir au sein duquel les élèves se livrent à des activités qu'ils choisissent librement sous la surveillance d'adultes qui en ont la responsabilité. Haut-lieu de la violence scolaire visible et invisible, véritable terrain d'expression des rapports de domination entre élèves, la récréation a pourtant longtemps été considérée comme le parent-pauvre de la pédagogie.

Comment favoriser la mise en place d'une cour de récréation sans violence ? Quels outils concrets permettent de contrôler ce qui se passe sur la cour en évitant que celle-ci se transforme en un lieu de souffrance pour certains, en un territoire de conflits pour d'autres et en un espace qui démultiplie les risques d'accident pour tous ? Comment réguler et stimuler une cour de récréation pour en faire un lieu de vie agréable pour tous et un espace pédagogique qui se constitue pour chacun comme un véritable vecteur de vivre-ensemble ?

Après avoir resitué la cour de récréation dans le contexte historique qui en a fait l'espace éducatif qu'il constitue aujourd'hui, nous montrerons au cours de cette conférence par quel moyen il est possible d'en faire un territoire qui parce qu'il est suffisamment régulé (cour de récréation régulée), peut devenir le terrain d'expression de stimulations pédagogiques particulièrement riches (cour de récréation stimulée) susceptible de participer pleinement à la construction du vivre-ensemble (cour de récréation pacifiée).

À travers cet ensemble d'instruments méthodologiques concrets et de réalisations didactiques nous montrerons dans ce livre comment l'aménagement de la cour de récréation peut devenir l'argument d'un véritable projet pédagogique susceptible de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative dans le respect des identités de chacun.

Contact : UMon, Service des Sciences de la Famille : Place du Parc 18 à 7000 Mons ; tél. : 065 37 31 58 ; courriel : willy.lahaye@umons.ac.be ; ou tél. : 065 37 31 14 ; courriel : bruno.humbeeck@umons.ac.be.

Le projet Be Cool@school par l'AMO Le Cercle située à Ciney

Suite aux interpellations de plusieurs directions, nous nous sommes aperçus du manque de moyens au sein des écoles pour gérer les situations de petites violences, de moqueries, etc. qui peuvent évoluer, si elles ne sont pas gérées rapidement, vers du harcèlement scolaire.

A la suite de nos recherches, nous avons pris connaissance d'une méthode proposée par l'Université de Paix : la méthode No Blame. Le projet Be Cool@school s'est appuyé sur cette méthode qui vise à mettre en place un dispositif d'intervention en impliquant des élèves du groupe classe afin de faire cesser le harcèlement.

Le projet s'est déroulé durant l'année scolaire 2016-2017 et s'est articulé autour de 2 axes :

1° Une politique de prévention qui favorise un climat d'école et de classe bienveillant et accueillant.

Cet aspect a été principalement développé par notre service au travers d'animations pouvant prendre différentes formes en fonction des besoins : des activités durant une ou deux heures de cours afin de mieux se connaître, des jeux coopératifs, des échanges autour d'un photolangage, des animations autour de l'utilisation des réseaux sociaux, des journées thématiques au sein de l'école mais également des actions en dehors des murs de l'école autour du sport d'aventure.

2° Une politique d'intervention : la méthode No Blame.

La transmission de cette méthode sera faite grâce à l'intervention de l'Université de Paix et ce via un module complet d'implantation de la méthode au sein des écoles participantes comprenant, entre autres, une formation à destination d'acteurs de terrain.

Quatre écoles cinaciennes ont inscrit chacune une équipe de 5 personnes pour participer à une formation de quatre jours. Le groupe était constitué d'une équipe pluridisciplinaire offrant des regards multiples sur le harcèlement : des enseignants du secondaire général, du secondaire technique, de l'enseignement spécialisé, des éducateurs, des coordinateurs pédagogiques et également une enseignante du primaire.

Les journées de formations se sont articulées sur 3 axes : la compréhension du phénomène de harcèlement, la méthode du groupe d'entraide (No Blame) et la prévention au sein des classes.

L'AMO le Cercle a proposé un soutien particulier dans les suites à donner à la formation et dans les démarches que les écoles souhaitaient mettre en place pour contrer le harcèlement scolaire.

L'objectif étant d'autonomiser les écoles vis-à-vis de la thématique du harcèlement, chaque institution a poursuivi le projet d'une manière adaptée à ses réalités de terrain : création de cellules, animations dans les classes, collaborations particulière avec notre AMO...

Notre service reste disponible pour toute demande émanant des écoles cinaciennes que ce soit en termes de prévention ou d'intervention.

AMO Le Cercle : Rue du Midi 12A à 5590 Ciney ; tél. : 083 21 57 29 ; courriel : amolecercle@gmail.com.